

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VOLI BAT FERRAILLAGE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY
PALMERAIE CARREFOUR FAYA GENIE 2000, Lot 323, Ilot
31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2023 , et enregistrés au CEPICI le 10/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VOLI BAT FERRAILLAGE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- CONSTRUCTION BÂTIMENT
- FERRAILLAGE
- INTERMÉDIATION

- COMMERCE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY
PALMERAIE CARREFOUR FAYA GENIE 2000, Lot 323, Ilot

Dirigeant(s) M VOLIKOA BI DJO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11405 du 16/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74003/GTCA/RC/2023 du 16/10/2023

